

23 janvier 2024

Plan régional de
**PRÉVENTION
ET DE GESTION
DES DÉCHETS**

**PLANIFICATION RÉGIONALE
DU TRAITEMENT DES DNDNI :
OBJECTIFS STRUCTURANTS
DU SCHÉMA DE GESTION
GLOBAL ET PLANS D' ACTIONS**

Région
île de France

Région
île de France



Agnès NALIN

*Chargée de mission, Référente déchets résiduels
Service Economie Circulaire et Déchets*



3 documents cadres et leurs dispositifs de soutien

Documents
cadres

ILE-DE FRANCE
PROPRE
JUILLET 2016



Plan d'actions en 4 axes
d'interventions

PLAN RÉGIONAL DE
PRÉVENTION ET DE
GESTION DES DÉCHETS
NOV 2019



Document de planification
opposable : objectifs et
préconisations à 2025 et 2031

STRATÉGIE RÉGIONALE EN
FAVEUR DE L'ÉCONOMIE
CIRCULAIRE
SEPT 2020



Stratégie régionale : 3
axes, 10 leviers, 40
actions et 8 engagements

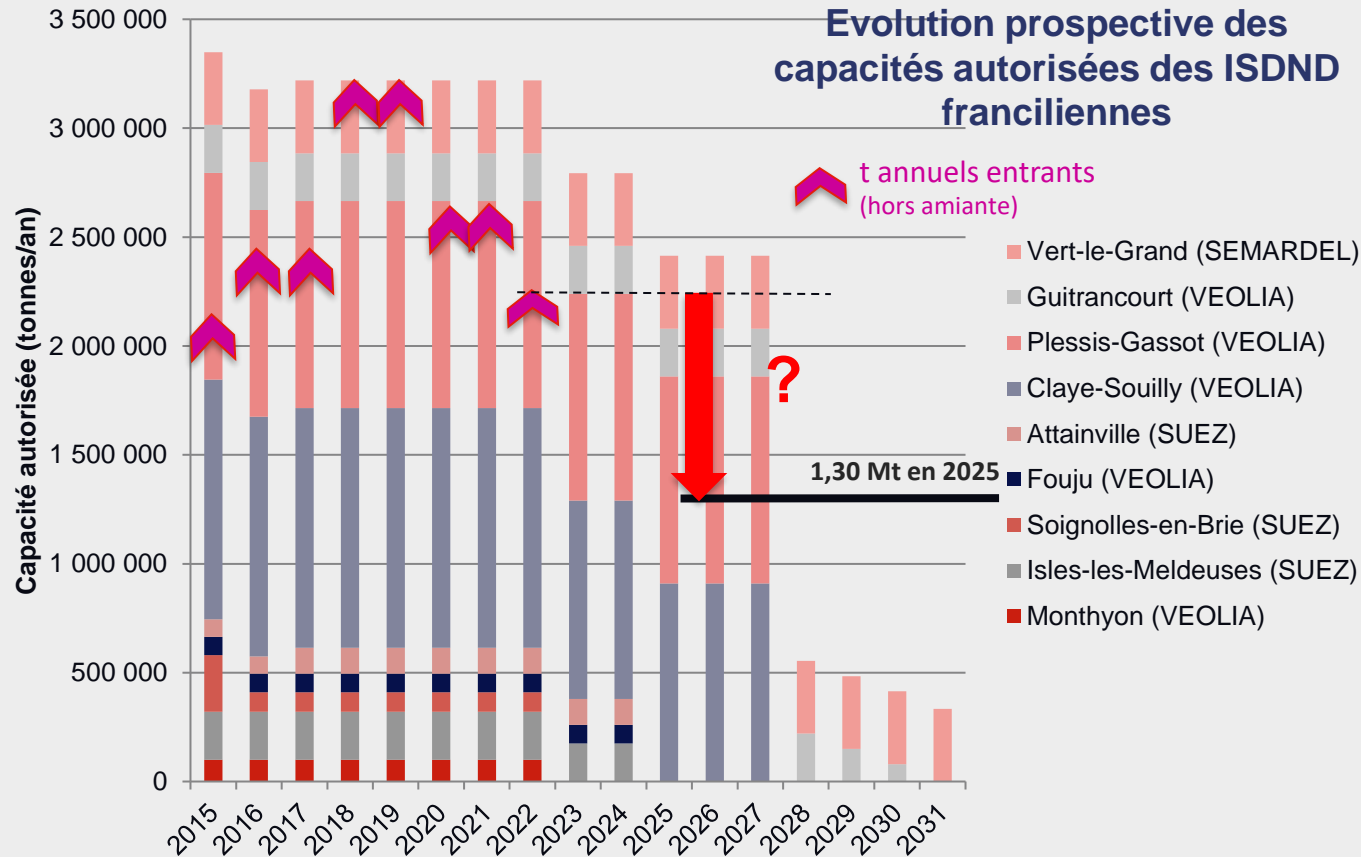
Dispositifs
d'aides

FONDS
PROPRETE

DISPOSITIF « Zéro Déchet et Economie
circulaire »
+ AMI et AAP ciblés

10 M€/an

Après une saturation des capacités en 2018/19, une baisse qui semble décorrélée de la pandémie mais trop lente



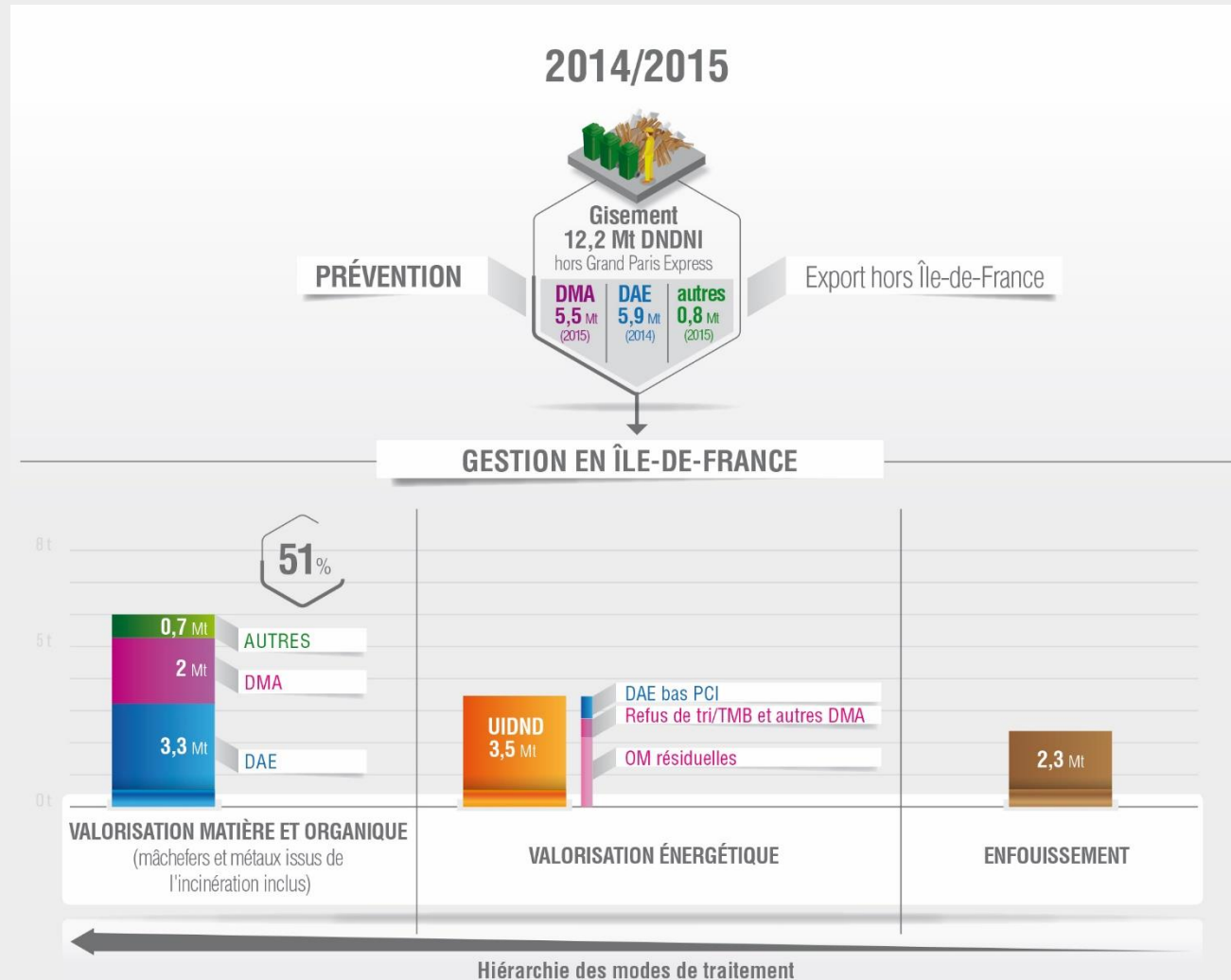
Un plafond réglementaire qui entraîne un grand défi : quels leviers pour diminuer suffisamment rapidement les besoins en enfouissement?

Des objectifs liés entre eux

Le principe des « vases communicants » ou des « dominos » :

Pour réduire le stockage il faut développer la prévention et la valorisation matière et énergétique

⇒ **Respect de la hiérarchie des modes de traitement**

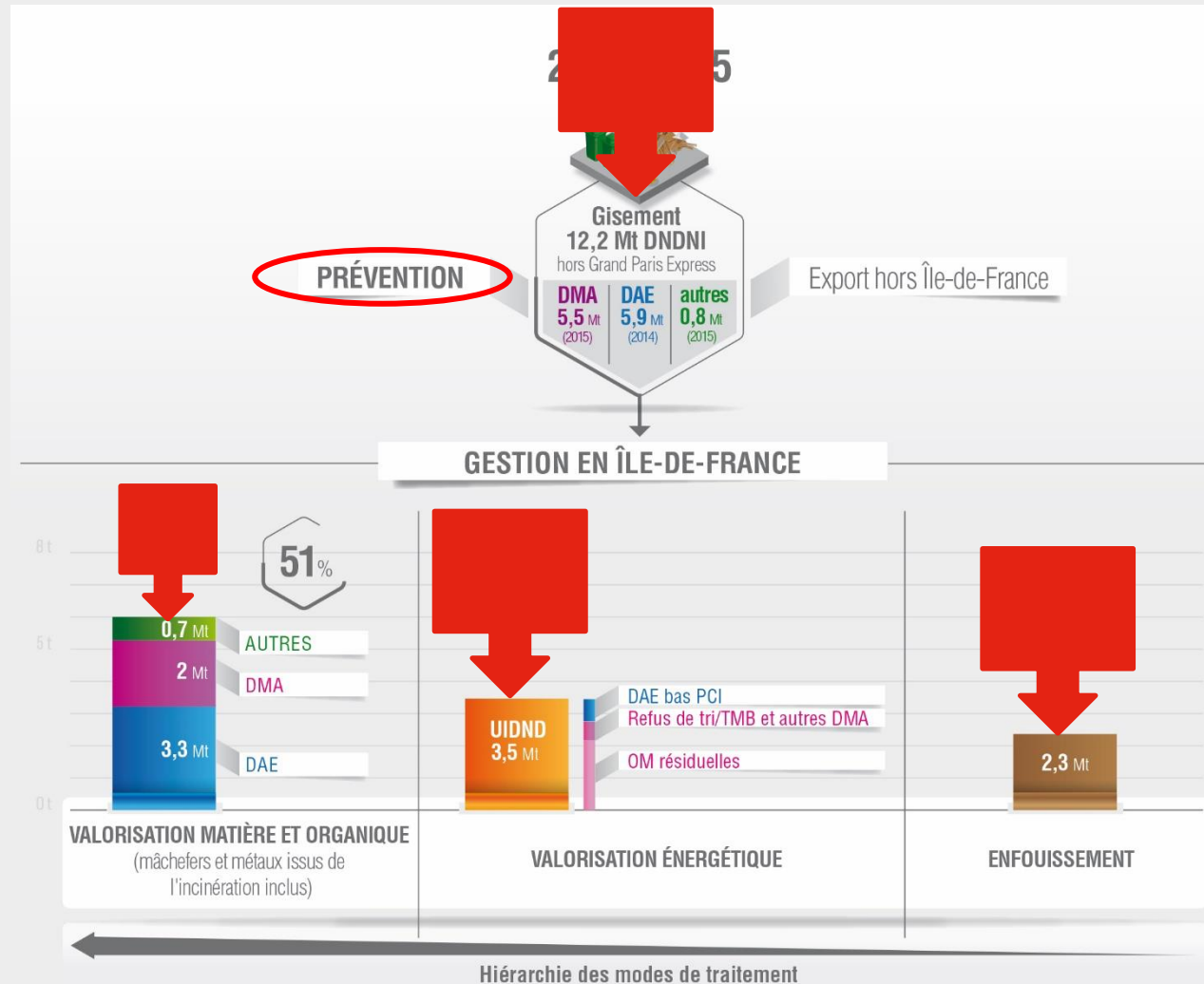


Des objectifs liés entre eux

Le principe des « vases communicants » ou des « dominos » :

Pour réduire le stockage il faut **développer la prévention** et la valorisation matière et énergétique

⇒ Respect de la hiérarchie des modes de traitement

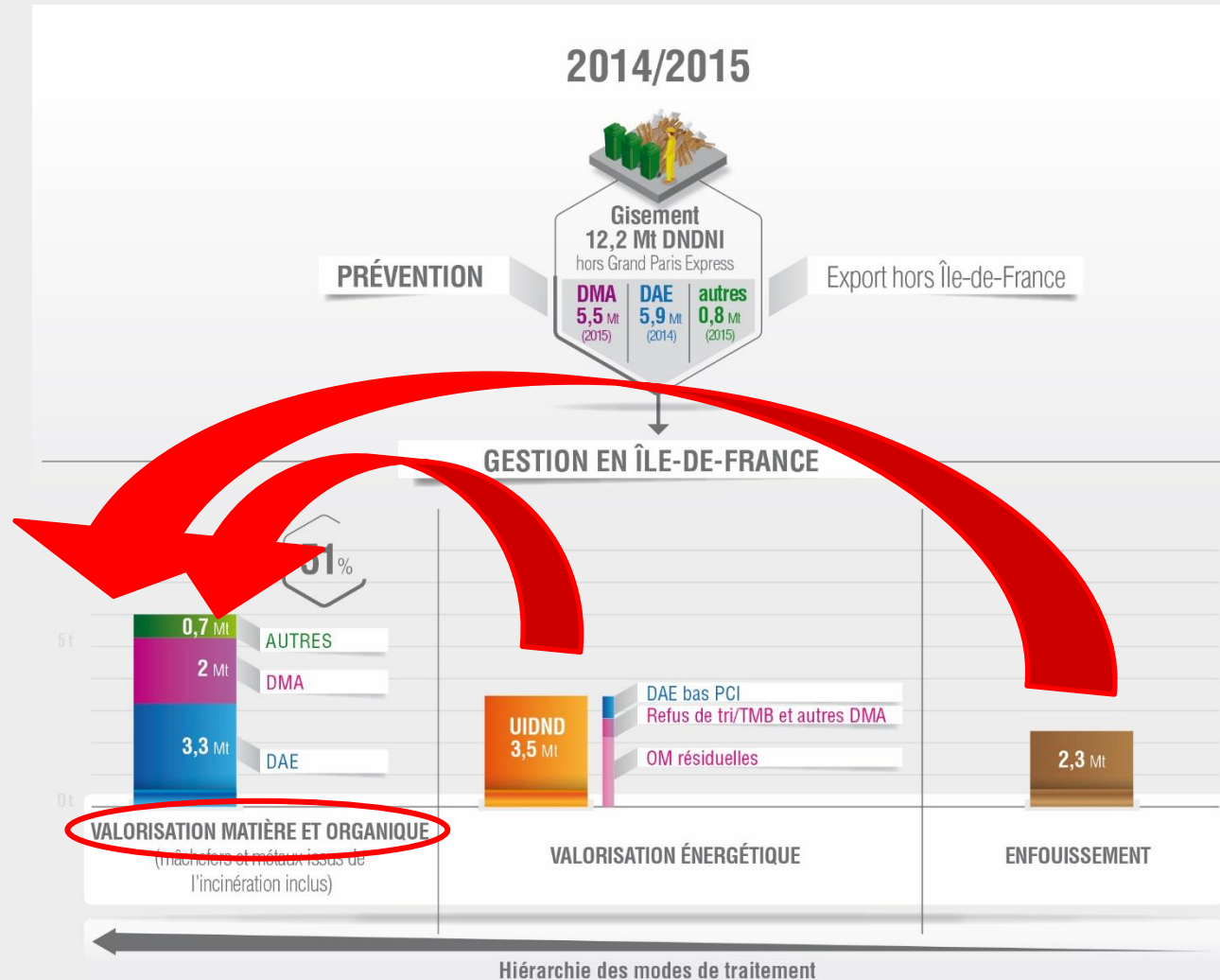


Des objectifs liés entre eux

Le principe des « vases communicants » ou des « dominos » :

Pour réduire le stockage il faut développer la prévention et la valorisation matière et énergétique

⇒ Respect de la hiérarchie des modes de traitement

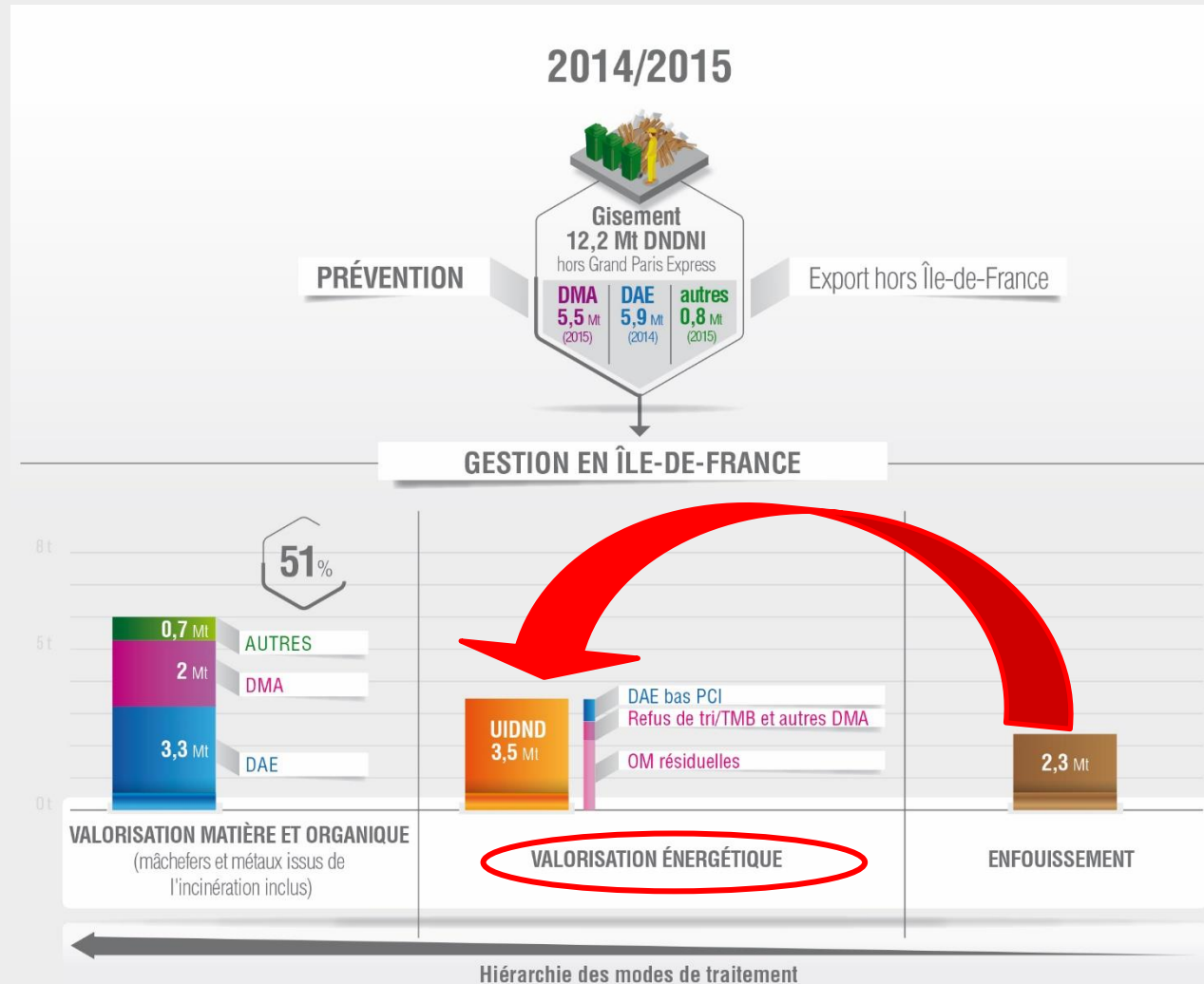


Des objectifs liés entre eux

Le principe des « vases communicants » ou des « dominos » :

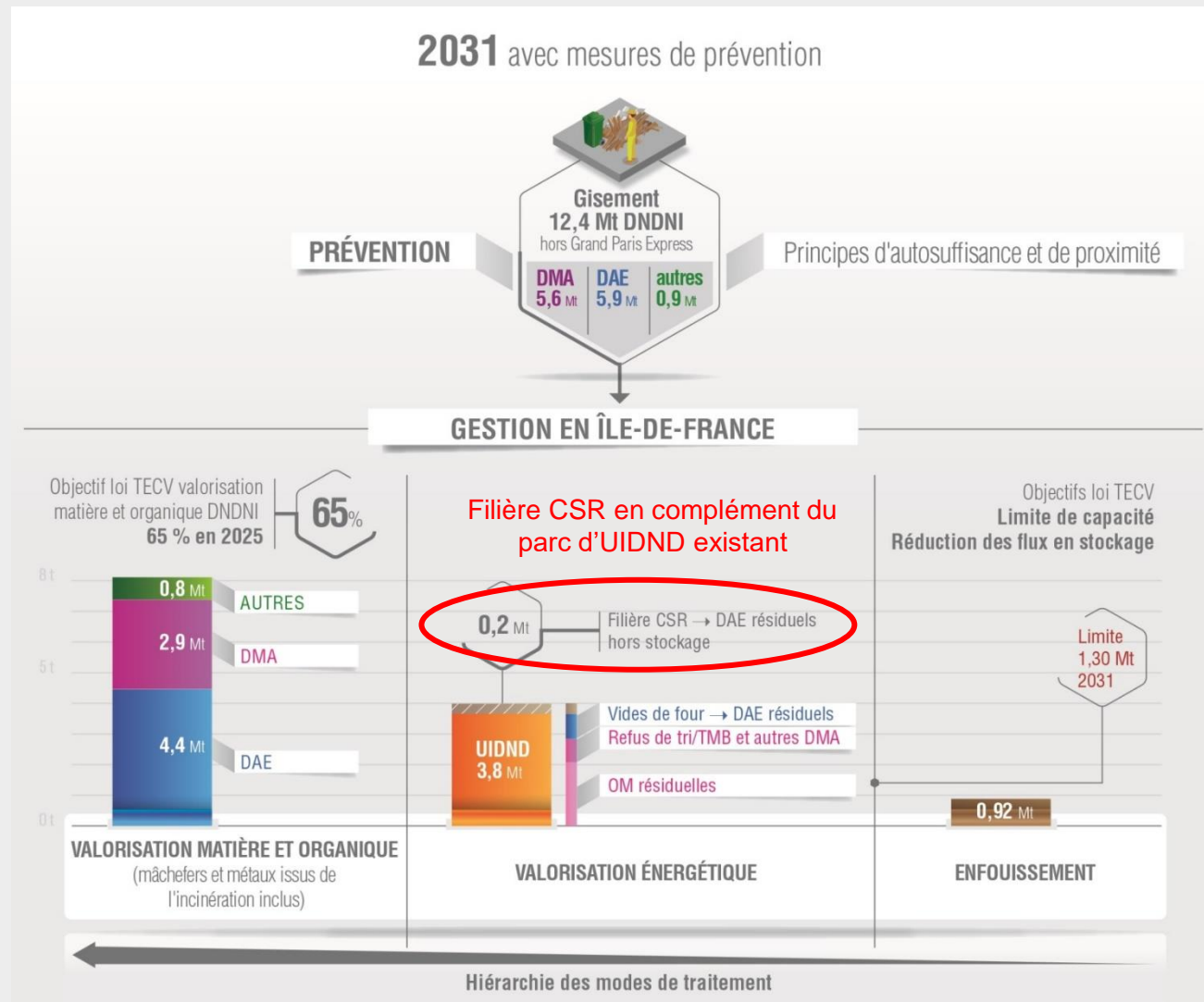
Pour réduire le stockage il faut **développer** la prévention et **la valorisation** matière et **énergétique**

⇒ Respect de la hiérarchie des modes de traitement



Des objectifs liés entre eux

D'où situation projetée en 2031 intégrant les objectifs de prévention, de valorisation matière et de réduction du stockage



Respect de la hiérarchie des modes de traitement

Pour les déchets ménagers et assimilés :

1. Prévention
2. Optimisation du **tri** de tous les flux valorisables
3. **Tendre vers la saturation des UIDND** par le solde d'OM résiduelles et les refus de tri de collecte sélective et d'encombrants (**priorité aux DMA pour les UIDND qui sont de maîtrise d'ouvrage publique**)

Pour les déchets d'activités économiques non dangereux :

1. Prévention
2. Pleine application du décret **tri 5 flux à la source**
3. **Orienter vers une chaîne de tri** tous les flux afin qu'en 2025 plus aucun DAE en mélange n'entre en ISDND et UIDND
4. Utiliser les **vides de fours restants** dans les UIDND pour incinérer les refus de tri de DAE

Pour les DAE résiduels après saturation des unités d'incinération :

1. **Valoriser en CSR ou en procédés innovants** (pyrogazéification, ...) les refus de tri de DMA et DAE non acceptés en UIDND **→ potentiel de production énergétique**
2. **Limiter le stockage** uniquement aux refus de tri des DMA/DAE non valorisables thermiquement et aux DAE spécifiques

Accent mis sur la valorisation énergétique des refus de tri (saturation des UIDND puis filières CSR)

→ Filière CSR = « variable d'ajustement » du schéma global de gestion des DNDNI résiduels

Réduction du stockage des DNDNI

Engagement volontaire des exploitants pour programmer la réduction progressive des capacités annuelles régionales, tout en favorisant leur répartition territoriale

- Activer les **leviers de réduction des besoins** d'enfouissement : prévention, tri 5 flux, collecte séparée des biodéchets, amélioration de l'incorporation de matières recyclées, développement de la valorisation énergétique dont les CSR, etc.
- Convenir d'une **vision partagée de l'évolution des capacités à partir de 2028** et valider un cadrage pour les futures capacités à autoriser qui réponde aux besoins franciliens et à un équilibre territorial

Optimisation de la filière de valorisation énergétique

- Soutenir les investissements nécessaires pour **améliorer et sécuriser le parc des UIDND**
- Poursuivre la **logique de mutualisation des UIDND** initiée par le Sycotom avec les autres syndicats de traitement
- Légitimer la **filière des CSR**, aider à son financement et faciliter son acceptabilité, stabiliser son cadre réglementaire

Merci de votre attention

Vos contacts

Service Economie circulaire et déchets
zerodechet@iledefrance.fr

**Anne-Sophie de
KERANGAL**
Cheffe de service

anne-sophie.de-kerangal@iledefrance.fr
01.53.85.71.45 / 06.08.08.89.72

Hélène COLOMBINI
Cheffe de projet PRPGD
helene.colombini@iledefrance.fr /
01.53.85.56.42

Agnès NALIN
**Référente déchets
résiduels**

agnes.nalin@iledefrance.fr /
01.53.85.72.94

 **Région
île de France**

Conseil régional d'Île-de-France
2 rue Simone Veil 93400 Saint-Ouen
Tél. : +33 1 53 85 53 85

